

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Jeudi 2 mai 2024 – 9h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

***Conjointement avec le Parlement
de la Région de Bruxelles-Capitale¹***

**1. Demande d'autorisation des poursuites à charge d'un membre du
Parlement (application de l'article 45 du Règlement)**

- Rapporteuse de la commission des Poursuites du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune : Mme Isabelle Pauthier
- Représentants de la commission des Poursuites du Parlement francophone bruxellois : M. Ahmed Mouhssin et M. Marc Loewenstein
- Examen des conclusions des commissions des Poursuites
- Audition du membre concerné

***A l'issue de la séance plénière du Parlement
de la Région de Bruxelles-Capitale²***

**2. Demande d'autorisation des poursuites à charge d'un membre du
Parlement (application de l'article 45 du Règlement)**

- Représentants de la commission des Poursuites du Parlement francophone bruxellois : M. Ahmed Mouhssin et M. Marc Loewenstein
- Délibération des conclusions de la commission des Poursuites

¹ À huis clos

² À huis clos

- 3. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté flamande, la Région flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Commission communautaire française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral sur l'exécution intergouvernementale du règlement (UE) 2018/1724 du Parlement européen et du Conseil du 2 octobre 2018 établissant un portail numérique unique pour donner accès à des informations, à des procédures et à des services d'assistance et de résolution de problèmes et modifiant le règlement (UE) n° 1024/2012 (*sous réserve*)³**
doc. 161 (2023-2024) n° 1

- Rapporteur/Rapporteuse : à désigner
- Discussion générale
- Discussion des articles

4. Votes

- des conclusions de la commission des Poursuites (à bulletin secret)
- des points dont la discussion est terminée, à partir de 11h00.

5. Proclamation des résultats des votes

³ En séance publique